



CDEN du 17/11/2020

Compte rendu du SNALC

➤ **Présents :**

- . Administration : Mme Deldem (DDEN), M. Munier (SME), M. Mauny (DASEN), Mme Gerones Troadec (DAASEN), M. le Préfet...
- . OS : FO / FSU / SNALC / SUD
- . Parents : FCPE / PEEP

➤ **Bilan de rentrée scolaire, premier degré (présentation par le DASEN) :**

Présentation du diaporama de la DAASEN avec temps d'échange lors de la fin de la présentation.

→ Quelques chiffres : 622 écoles contre 624 l'an dernier (résultat de deux fusions de COM) ; 5727 enseignants ; 97612 élèves ; P/E de 5.55.

Le DASEN explique que la répartition géographique n'assure pas un équilibre au sein du département. C'est un problème dont les services ont conscience et sur lequel ils vont devoir se pencher. Effectif réel de -891 élèves cette année par rapport au prévisionnel (c'est la première fois depuis 2016 que le prévisionnel est au dessus du réel).

→ Instruction dans les familles :

Le volume d'élèves instruits dans les familles augmente avec 368 nouvelles demandes. Au total, 588 élèves sont concernés dans le premier degré au 03/11 et cela ne cesse d'augmenter.

2 causes : le refus du port du masque en élémentaire + la récupération d'élèves non scolarisés depuis la rentrée (un travail est mené auprès des familles et certaines choisissent l'instruction à la maison).

→ Evolution démographique :

Evolution du nombre d'écoliers importante dans certaines communes comme Montpellier ou Castelnaud, St-Jean de Védas, Béziers. Sur la ligne du littoral, à contrario, on constate une baisse. Le P/E a augmenté avec la création de 18 postes dans un premier temps puis 31 postes supplémentaires.

→ Les dédoublements :

CP/CE1 dédoublés en REP et REP+ en totalité (cela concerne 38 écoles réparties sur les COM de Montpellier, Sète, Lunel et Béziers). 288 dispositifs ont été mis en place et 294 enseignants sont

mobilisés. Il y a 180 dédoublements effectifs et 108 co-enseignement (faute de place souvent dans les écoles pour trouver une salle ou des salles supplémentaires).

Les GS à 24 sont effectives à hauteur de 84% des GS du département.

→ Les moyens alloués :

Baisse de la dotation d'emploi. Celle de cette année sera connue avant les vacances de Noël.

Une légère baisse du taux de remplacement (10.5% des emplois, soit 572 emplois dédiés).

→ Semaine de 4 jours majoritaire dans le département. Seules 12 communes ont choisi la semaine de 4.5 jours.

➤ Echange avec les membres du CDEN sur le premier degré :

Le **SNALC** interpelle l'administration sur plusieurs points :

→ Dans le premier degré, **l'instruction dans les familles explose** : on passe de 316 en 2019-2020 à 588 le 3 novembre 2020, soit plus 86% ! Ce sera le même constat dans le second degré : on passe de 197 à 253, soit une hausse de presque 30%.

Clairement, il faut comprendre que les parents n'ont qu'une confiance limitée dans les protocoles sanitaires mis en place dans les établissements, et ce n'est pas nous qui allons les contredire.

La FSU s'inquiète également de cet accroissement de l'instruction dans les familles. Elle ajoute que le nombre d'établissements privés sous contrat augmente (cela concerne aujourd'hui plus de 1000 élèves dans le département).

Le DASEN donne des éléments : l'instruction à domicile est légiférée. Elle doit être déclarée à la commune et doit être motivée. Elle fait l'objet d'une première visite pour voir les conditions de cette scolarisation à domicile. Dans le 3^{ème} mois, une autre visite in situ ou dans un autre lieu permet à un IEN d'évaluer le niveau scolaire de l'enfant. Si ce dernier estime qu'il y a un trop gros décalage et une mise en danger scolaire, un autre contrôle sera effectué mais quelques temps après pour laisser le temps aux parents de mettre en place les recommandations faites par l'IEN. Si ce contrôle n'est pas satisfaisant, les parents sont mis en demeure d'inscrire l'enfant à l'école de secteur.

Concernant les structures hors contrat : il y a 15 structures dans le premier degré et 10 dans le second degré qui se sont créées sur les 5 dernières années. Elles ont pour point commun de proposer des pédagogies alternatives (pour 75 à 80% d'entre elles) qu'il n'y aurait pas dans le public.

→ **101 écoles de notre département ont plus de 10 classes** (cela représente + de 16 % du nombre total d'écoles) ; pour le SNALC, c'est beaucoup trop. Les écoles doivent rester des structures à taille humaine ; en effet, elles accueillent de jeunes enfants qui ont besoin d'un cadre rassurant et apaisant pour s'épanouir.

Réponse du DASEN : les écoles manquent souvent de place dans les structures. Une anticipation est nécessaire pour ouvrir d'autres groupes scolaires. Une autre solution peut être aussi d'étudier la carte scolaire.

→ la **dotation** emploi 2020 identique à celle de 2019 (mais inférieure à 2017 ; 79 à 49). Les **-15 postes RASED** passent mal... Les autres OS déplorent également la suppression de ces postes RASED qui

auraient été fort utiles dans cette période post-confinement (avec des élèves déscolarisés plusieurs mois). Les évaluations nationales sont d'ailleurs moins bien réussies dans le premier degré que les années précédentes et les inégalités sociales bien plus marquées.

→ **P/E en augmentation** (dédoublément CP-CE1) : cela va dans le bon sens, mais attention aux équipes de brigades, fortement mobilisées en ce contexte sanitaire et visiblement insuffisantes ; trop de PE nous rapportent devoir accueillir les élèves de leur collègue en arrêt faute de remplaçant, au mépris du risque de contamination engendré par un tel brassage.

Par ailleurs, le taux de remplacement baisse (10,96% en 2018, 10,71 en 2019) : comment interpréter ce résultat dans le contexte de crise sanitaire : le pool est-il suffisant ? Les remontées de terrain suggèrent que non.

Réponse du DASEN : le % de remplacement est plus élevé de 2% par rapport aux autres départements de l'académie. La majorité des enseignants sont remplacés. Le remplacement est calculé en ½ journées. Le constat est le suivant : +15% des absences ne sont pas remplacées, soit environ 60 ½ journées sur 15 jours. Pour le DASEN, ce n'est pas catastrophique...

D'autres questions sont soulevées par les OS et fédérations de parents :

→ quid du plan quinquennal de Macron et de sa mise en œuvre ?

Réponse du DASEN : les moyens n'étant pas connus à ce jour, il est impossible de savoir ce que nous pourrions ou non mettre en place. Ce plan pourrait être effectif mais il faudrait prendre sur les moyens de remplacement. Nous verrons à partir de janvier.

→ inquiétude par rapport au recrutement de professeurs des écoles contractuels. Il estime que pour les directeurs qui sont complétés par un contractuel s'ajoute alors une charge de travail.

Réponse du DASEN : recrutement de 45 contractuels dans l'Hérault. Les CV ont été épluchés, suivis d'un contact téléphonique avec les pré-sélectionnés. Il affirme que l'on ne met pas n'importe qui devant les élèves.

➤ **Bilan de rentrée scolaire, Second degré :**

→ Quelques chiffres :

En collège, 84 élèves de plus que le prévisionnel. Les dérogations 6^{ème} sont moins accordées. On considère alors ces critères :

- Le handicap et / ou la présence de soins
- Les bourses
- Les fratries
- Le parcours scolaire
- Les convenances personnelles.

Pour le dernier motif, il n'y a pas eu de dérogation cette année car elles étaient nombreuses et il était impossible de départager les familles. De plus, cela engendre des rapprochements par fratries parfois les années futures.

En lycée général, -258 élèves par rapport au prévisionnel.

En lycée technologique, +100 élèves.

Post bac : +176 élèves.

→ Absentéisme et autres données :

Les chiffres ont baissé. Conseil de discipline en diminution forte.

Diminution du nombre d'élève ENA (17 dispositif à Montpellier).

Inclusion scolaire en augmentation (30 dossiers par semaine arrivent).

ULIS en lycée : il faudra envisager une augmentation pour permettre le suivi du cursus aux collégiens.

➤ Echanges avec les membres du CDEN sur le second degré:

Le **SNALC** interpelle l'administration sur les points suivants :

→ La **pression démographique sur les collèges** continue de monter : on passe de 44 670 élèves l'an dernier à 45586 cette année. Cette pression est particulièrement forte sur les collèges de Béziers (+295) et Montpellier (+1076). Quid des capacités d'accueil à court terme, et à long terme, ne faut-il pas commencer à penser à la construction d'un nouveau lycée (à Béziers notamment) ?

→ Le département est un point au dessus des moyennes académiques en ce qui concerne le **nombre d'élèves/classe** dans les collèges. Nous notons un gros effort sur les établissements prioritaires (23,8), mais attention à ne pas déshabiller Paul pour habiller Jacques ; hors établissements prioritaires, il y a en moyenne 26,9 élèves par classe (ce qui par endroit et selon la taille des salles, pose problème ; encore plus en contexte de crise sanitaire). Car c'est une moyenne et nous rappelons que dans la périphérie de Montpellier, il y a des classes de 30 élèves ! Même remarque pour les dotations DGH (favorables pour l'éducation prioritaire, moins pour les autres).

→ Résultats aux examens supérieurs à la moyenne académique et à la moyenne nationale : l'Hérault est bon élève... Notons le **taux de réussite exceptionnel au BAC : une hausse de 10 points** ! Merci le contrôle continu et la bienveillance liée au confinement... attention à ne pas tomber dans le même piège cette année, au risque de dévaluer complètement le diplôme.

Concernant le Brevet, on note un écart significatif entre le Grand Montpellier (Montpellier, Lunel, Pic St Loup) où plus de 95% des élèves obtiennent le brevet, et le reste du département (Bassin de Thau, Béziers, Centre Hérault) où les résultats sont plus proches de 91%.

Sur ces résultats en augmentation, le DASEN répond que cela ne le fait pas sourire. Au contraire, il se réjouit de ces résultats. Il rappelle que ce ne sont pas des concours mais des examens, et que parvenir à 100% doit être le but de chaque enseignant.

→ Pour les « **devoirs faits** », nous demandons des précisions sur le « en dehors des horaires de cours », car nous avons constaté des pratiques différentes. Un créneau de fin de matinée libre est-il considéré comme « en dehors des heures de cours » ? Concernant les intervenants, nous notons que nombre de personnels des EPLE y interviennent, y compris des ATSS, mais nous déplorons que ces heures ne soient que rarement proposées aux AESH. Les chefs d'établissement ne savent pas tous qu'ils peuvent les y positionner. Et pourtant, ce serait pour elle un moyen d'améliorer leur maigre salaire (rappeler qu'elles touchent en moyenne 700 euros par mois), à défaut d'augmenter leur

quotité... surtout qu'elles sont dans les classes et côtoient donc les élèves à aider, elles les voient dans l'ensemble des cours, avec un autre regard que celui de l'enseignant.

Réponse du DASEN sur les créneaux de devoirs faits : cela doit se faire en intelligence, une adaptation et une souplesse sont possibles.

Nous demandons à ce que cela soit précisé aux chefs d'établissement.

Cela aurait été fait.

Sur les autres points, le DASEN n'interviendra pas.

→ Le **redoublement en fin de 3^e** est supérieur aux moyennes académique et nationale. Dans le même temps, l'orientation vers la voie professionnelle est inférieure aux moyennes académiques et nationales, alors que l'orientation vers la voie générale est supérieure à ces mêmes moyennes. Le SNALC y voit un lien ; gros chantier sur l'orientation, et effet collatéral des fermetures de classes DP3 liées aux baisses de DGH des dernières années.

D'autant que le taux de demandes de réorientations en fin de seconde est (même s'il est fluctuant) au dessus des moyennes académiques et nationales depuis plusieurs années : dans notre département la voie professionnelle n'est pas suffisamment choyée.

Réponse du DASEN : sur l'orientation le parcours avenir est un levier. Sachant qu'aucun moyen ne lui est alloué, cette réponse nous laisse perplexes...

→ Nous constatons une **baisse étonnante de l'absentéisme** entre 2018-2019 et 2019-2020:

- collège : on passe de 169 signalements à 80, soit une baisse de 53% ;

- lycée : on passe de 22 à 4, soit une baisse de 82% ;

- LP : on passe de 26 à 3 soit une baisse de 88%.

Ces chiffres sont très étonnants, et en contradiction avec la notion d'élèves « décrocheurs » pendant le confinement. Comment ces décrochages ont-ils été décomptés dans les absences ?

Nous comprenons qu'ils ne le sont pas.

→ **Baisse vertigineuse du nombre de conseils de discipline** (de 500 à 38). Il y a eu 2 mois de confinement certes, mais le reste du temps les élèves étaient là, difficile d'attribuer l'intégralité de la baisse au confinement. Le SNALC met en garde sur le laxisme institutionnalisé ; nous ne comptons plus les retours de collègues exaspérés par les lenteurs de la chaîne de sanction. Un élève au comportement inadapté peut, entre la commission éducative, l'exclusion avec sursis, et l'exclusion définitive, rester plusieurs semaines/mois à dégrader l'ambiance de sa classe et de l'établissement. Sur les 3 dernières années il y avait en moyenne 528 conseils de disc, on n'en a fait que 38, soit 6% de cette moyenne. Les élèves se sont-ils assagis de façon « magique » pendant les 10 mois d'année scolaire ou a-t-on sous prétexte du confinement lâché du lest ?

Notons que les motifs d'exclusions portent surtout sur des faits de violence, de nature à dégrader le climat scolaire de façon inquiétante (violences physiques envers des élèves=19, 2 envers adultes / violences verbales envers des élèves=5, 9 envers adultes).

Notons aussi qu'1/4 de ces violences ont lieu en collège. Depuis des années, les collègues se plaignent d'un manque d'AED dans les couloirs et dans les cours de récréation. Ce problème est exacerbé avec

les mesures sanitaires visant à réduire les brassages ; il est urgent de recruter des adultes pour encadrer nos élèves.

Réponse du DASEN : Le conseil de discipline est un constat d'échec bien souvent donc il est positif qu'il y en ait moins. Par ailleurs, la plupart ont lieu de mars à juin, ce qui explique aussi la baisse.

Nous insistons sur le fait que les collègues sont fatigués des comportements de certains élèves et que ce constat en chiffres ne correspond pas à une réalité de terrain de plus en plus difficile.

→ **2700 AESH**. Disparition des CUI, très bien. Mais les quotités restent trop faibles et les maintiennent, dans leur grande majorité, en dessous du seuil de pauvreté. Tous les leviers ne sont pas utilisés ; devoirs faits, accompagnement cantine... le SNALC redemande une date de GT inclusion et PIAL. Il est urgent de travailler ensemble sur la question des PIAL ; en effet, certaines aides humaines suivent plus de 10 élèves dans ces structures, ce n'est pas ainsi que nous concevons l'inclusion.

Cette question relève de l'académique pour le DASEN.

D'autres questions sont soulevées par les OS et les fédérations de parents :

→ C'est un bilan chiffré bien loin de ce que nous vivons avec les élèves depuis la rentrée de septembre et du 2 novembre. Les **collèges sont surchargés** (hausse démographique de 2% contre 1.41 sur l'académie et 0.4 au national), certains sont aujourd'hui en grève. Les conditions de travail se dégradent.

Réponse du DASEN : sur les collèges surchargés, il estime qu'il faut être raisonnable car c'est un différentiel qui ne fait pas frémir. Il admet néanmoins un manque de capacité d'accueil. Il indique que le bilan reflète la rentrée scolaire mais pas au niveau qualitatif enseignant. Il ajoute que les services sont attentifs aux problèmes spécifiques rencontrés par certains établissements.

→ Des **enfants notifiés ULIS** ne peuvent entrer en ULIS car des places sont occupées par des enfants notifiés ITEP ou IME.

L'ARS étant très sollicitée, ces travaux de réflexion sont en attente. Les ULIS sont à l'étude.

2120 élèves premier degré sont notifiés ULIS et 369 sont sur liste d'attente, sachant que 400 élèves notifiés ITEP ou IME occupent des places ULIS.

5886 élèves sont notifiés pour une aide humaine. A ce jour, 143 sont sans AESH (c'était plus de 300 il y a 3 semaines).

→ L'efficacité des dispositifs pour les **élèves en grande difficulté** est posée. Devoirs faits n'est pas adapté aux élèves les plus en difficulté. Le décrochage scolaire reste important et il faut poursuivre un effort particulier.

Mr le DASEN indique qu'il existe un comité de pilotage de devoirs faits au niveau académique piloté par le DASEN du 48 et qui aura pour mission d'évaluer qualitativement ce que cela rapporte aux élèves. Sur le volontariat qui reste le pré-requis de l'inscription à ce dispositif, il indique avoir incité les chefs d'établissements à identifier via les enseignants certains élèves en fonction de leurs besoins pour que ceux-ci soient inscrits.

→ Un bilan des **commissions d'appel sur l'orientation** est demandé pour savoir si les élèves obtenant un avis positif à leur appel réussissent ensuite.

Il n'y aura pas de communication à ce sujet indique le DASEN.

→ Des précisions sont demandées et seront transmises aux OS :

- Le nombre d'ULIS dans le public,
- Le nombre de CDI pour les AESH.

→ Il faudrait parvenir à anticiper sur les besoins en AESH (en créant une « réserve » / brigade ?).

Le DASEN indique que c'est tout l'intérêt des PIAL mais il demeure les problématiques liées au lieu d'arrivées que l'on ne peut prévoir. Les pondérations ne correspondent pas toujours et des ajustements sont nécessaires. Les services tentent d'améliorer la situation.

➤ Questions diverses :

- Sur la **continuité pédagogique** : le DASEN indique qu'elle concerne les collèges et les écoles comme les lycées. Il y a une cellule académique pour la continuité pédagogique qui se réunit depuis le 15/03/20 toutes les semaines ou tous les 15 jours. Elle publie les ressources disponibles pour les enseignants.

Une OS intervient sur ce thème de la continuité pédagogique et souligne que tout repose sur l'énergie développée par les enseignants malgré le manque de matériel, les défaillances de la classe virtuelle, le corps d'inspection qui n'offre pas l'accompagnement nécessaire, l'alternance présentiel et distanciel difficile à mettre en œuvre. Par ailleurs elle demande un allègement des effectifs dans les gros collèges de l'Hérault, des modalités différentes selon les établissements

Réponse du DASEN : il est nécessaire d'avoir un peu de mesure dans les propos tenus car le corps d'inspection est mobilisé. De plus, il n'est pas prêt pour accorder en collège du distanciel car l'âge des élèves ne garantit pas l'autonomie et beaucoup de collégiens ne sont pas en mesure de suivre à distance.

- La **carte scolaire** : *elle est en préparation. Il n'y aura pas d'impact par rapport au Covid.*

- Les **transports** : *ils sont sous la responsabilité de la région : il est impossible de s'adapter aux établissements par rapport à la mise en place de nouveaux EDT dans les lycées. La consigne a été donnée aux chefs d'établissements de respecter les horaires établis.*

- M. CALVAT intervient pour le **département** :

A ce jour une quinzaine de divisions sont libres sur Montpellier ce qui permet d'être en capacité d'accueillir les collégiens les 2 ou 3 prochaines années mais pas davantage. Le **nouveau collège** de Port Marianne verra le jour en septembre 2022. La sectorisation du sud de Montpellier est en préparation. En plus, un projet à Juvignac pour un nouveau collège accessible pour certains des quartiers nord de Montpellier est en cours et avance. Enfin, dans une commune au nord de Béziers, le Conseil Départemental prévoit de construire un collège qui accueillerait aussi des élèves de Béziers nord.

Le **remplacement des ATC** : le Conseil Départemental rencontre des problèmes liés aux absences covid (au nombre de 30, dont 20 ASA personnes à risques). Néanmoins, pour 80% des remplacements sont mis en place en moins de 2 jours. On est passé de 250000 (en 2019) à 600000 euros (en date du 10/11, sachant que l'année n'est pas terminée donc) de dépenses pour l'équipe mobile. Le surcoût est énorme.

- La **FCPE** demande à être associée aux plans de continuité pédagogique.

Réponse du DASEN : les inspecteurs pédagogiques accompagnent au mieux la continuité pédagogique...

- **Refus port du masque** : des masques pédiatriques sont disponibles dans les écoles. L'accueil des élèves sans masque est traité ainsi : l'élève déposé passe sous la responsabilité de l'enseignant qui l'invitera à mettre le masque. S'il refuse, il y aura accueil isolé de l'élève et un appel des parents qui seront amenés à venir le chercher. Les forces de l'ordre ont été missionnées pour calmer les parents récalcitrants au besoin, et la protection fonctionnelle des personnels en cas d'attaque verbale est déclenchée.

- Courrier reçu (rédigé par le Conseil National de Transition) : il appelle à la désobéissance ce qui est illégal. Le préfet prend la parole pour dire qu'il s'agit d'un tract à mettre à la poubelle.

- Nombre de contaminations Covid :

23 enseignants avant les vacances, 15 la semaine du 02/11 et 21 la semaine du 09/11.

- Sur la commune de Lodève, les gendarmes ont été mobilisés pour dresser l'état des grévistes : c'est une mise en cause du droit de grève.

Il ne s'agissait pas de contrôle sur les grévistes nommément, mais estimation des risques de regroupement. Cela aurait été mal interprété.

- Les travaux autour de la laïcité : Mr le DASEN porte à la connaissance du CDEEN le pôle valeurs piloté par un inspecteur d'histoire-géographie, Mr Duclerc.

